

LE DRAME TROUBLANT DU PONT-ROUGE A AVESNES

Mardi à 15 h 30, elle l'attendait comme de coutume à l'arrêt de Landreches. C'est là qu'il la retrouva. Tous deux burent de la bière, croquerent du chocolat fort galement. Quand l'autobus démarra, ma fille fit un pas en arrière, un signe de main à la cabaretière. Elle ne se doutait pas que celle qui lui disait adieu. Mon enfant, aujourd'hui est là, et la maman montre du geste la place où se posait son frère. L'attendu, au-dessus de la porte, sur le bois vernis du cercueil.

Les explications du chauffeur

« Demandez la femme de ménage trouvant l'estaminet fermé, vint me prévenir, présentait aussitôt un malheur. A Landreches, on m'appartient que la veille, ma fille était partie dans l'autobus. On ne savait pas où elle était. J'attendis, attendant le passage de l'autobus pour lui demander ce qu'était devenue mon enfant. Je ne sais pas, me dit-il, je ne l'ai pas vue. — Je lui objectai qu'ils étaient partis ensemble à Avesnes. — Eh bien, dit-il, ça devait avoir une fin. — A Avesnes, nous nous sommes promènes, puis au moment du départ, je l'ai abandonnée. J'ai été malade et timide. Une cinquantaine de mètres avant d'arriver à l'autobus, j'ai couru à la maison sur place. Je suis montée sur le siège, j'ai mis en marche et de suite je suis partie sans détourner la tête. — Je ne voulais pas le croire, poursuivait la pauvre mère, je pensais déjà que c'était mort. — Nous demandons à Mme Demade si sa fille et le chauffeur Thézard étaient en bons termes au moment du drame. — Il n'y avait jamais eu le moindre nuage dans leur idylle. Toutefois, je crois que pendant les derniers jours, de discussions élevées entre eux. Peut-être Aimé Thézard songeait-il à rompre ? Il était, dit-elle pour conclure un caractère doux. Aussi, je ne puis m'imaginer que le chauffeur Thézard ait voulu faire du mal à ma fille que, du reste, il aimait, je crois, sérieusement. »

LE MILITANT COMMUNISTE DELEUZE DEVANT LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE VALENCIENNES

Jeudi après-midi, a comparu devant le Tribunal correctionnel de Valenciennes présidé par M. Adnet, vice-président, le militant communiste Edouard Deleuze, poursuivi pour avoir fait l'apologie des crimes d'incendie et de pillage commis à Roubaix, rue des Longues-Haies, lors de la dernière grève du textile et, plus récemment, d'avoir voulu faire du mal à ma fille que, du reste, il aimait, je crois, sérieusement.

UNE FILLETTE GRIEUVEMENT BRULÉE A CRESPIN

En l'absence de sa mère qui vaquait à ses besoins, la petite Marie-Rose, 3 ans, rue du Souvenir, cité des A.N.F., à Crespin, 91, regardait fondre un savon dans un récipient plein d'eau qui bouillait sur le feu, lorsqu'une flamme se communiqua aux effets de la petite Yvette. Celle-ci se précipita dans la cour appelant au secours et de là, vint sur la route.

RENTREE DES CLASSES

Envoyés à l'école des enfants propres. Rappelez-vous que le jour de rentrée, 31, 75 le fiacre. Pharmaciens, Herbor, 31, 75 la « Marie-Rose » pour réussir.

UN OUVRIER VICTIME D'UN GRAVE ACCIDENT A CAMBRAI

Mardi, vers 15 h 30, M. Briouat Benjamin, 30 ans, demeurant Cité Bertrand, était occupé dans la cour de la Gare-Ville à décharger des poteaux pour le compte de l'Etat.

AROME PATRELLE

Un cigare de l'état d'or qui ne le quittait jamais et, après l'avoir allumé avec soin, consentit, pour ainsi dire, à laisser entendre dans un soupir :

LA CAGE D'ACIER

« Mon cher John, je suis très content pour moi. — Le visage d'Argish s'illumina d'un sourire. — Tout va au gré de tes desirs ? — questionna-t-il avec un peu de fébrilité. — Oui. — Et après un petit temps de silence, Bradway interrogea, sur un ton qu'il voyait, en apparence, fort détaché : — A propos, est-ce bien à toi que ce bon mot d'Argish l'a déclaré la guerre à l'Europe, n'est-ce pas ? — Le 3 août, en effet. — Bradway se frotta énergiquement les mains. — Se levant d'un bond, il vint à la fenêtre, grande ouverte sur la mer, laissant au regard d'algues errer un instant sur la surface des flots qui, maintenant, reflétaient la seule clarté de la lune, puis, revenant à sa place, il déclara presque solennellement : — Avant trois mois, le mystérieux Bradway aura fait parler de lui, non seulement ici mais encore, si Dieu le permet, en Europe où ces Boches sont à la veille de se livrer, sur mer, à la plus abominable des guerres. — Tu sais déjà qu'ils menacent les nations alliées de détruire, sans avertissement, tous les navires, en prenant place dans le profond fauteuil qu'il affectionnait plus particulièrement, sortit :

LA PREPARATION DE LA CONFERENCE DES REPARATIONS

Le choix de Lausanne comme lieu de la réunion accepté par Berlin, Bruxelles et Paris

On annonçait à la sortie du conseil des ministres, que le gouvernement avait décidé d'accepter la ville de Lausanne comme siège de la conférence des réparations.

Le gouvernement d'Empire a, de son côté, accepté la proposition qui lui est transmise par l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Berlin, sir Horace Kitchin, de fixer au 18 janvier la réunion à Lausanne de la conférence des réparations.

« Le 18 janvier, le Gouvernement belge a déclaré qu'il ne voyait aucune objection à ce que la conférence des réparations se réunisse le 18 janvier à Lausanne. »

« La date du 18 janvier suggérée par la Grande-Bretagne pour l'ouverture de la conférence des réparations, constitue simplement une proposition du Foreign Office. Il reste bien entendu, ajouta-t-il dans les milieux officiels, que si l'un des gouvernements devant participer aux travaux de la conférence se trouvait dans l'impossibilité d'envoyer ses représentants à Lausanne à la date projetée, le cabinet de Londres ne verrait aucun inconvénient à retarder l'ouverture des négociations. Il accepterait dans ce cas de reporter la réunion à une date ultérieure, à condition toutefois, que cet ajournement ne soit que de 15 jours. En ce qui concerne la participation éventuelle de l'Amérique au travail de la conférence, participation au sujet de laquelle maintes informations contradictoires ont été données, il convient de remarquer qu'on ne prévoit pas à Londres que l'administration de Washington se fasse représenter, soit officiellement, soit simplement, aux délibérations de Lausanne. »

UNE FEMME GRIEUVEMENT BLESSEE PAR UN AUTO A MAUBEUGE

M. Emile Gillard et sa femme, née Jeanne Contesse, domiciliés à Maubeuge, rue d'Asserlev, revenaient à pied de Boussois. Ils avaient le bras complètement brulé, ce qui leur arrive, paraît-il, de temps en temps et faisant sur la route d'inquietants zig-zags.

VACARME A PARIS OU LOGEAT GANDHI LE GRAND SILENCIEUX

Le passage de Gandhi à Paris aura des suites inattendues. En effet, le mahatma a failli être poursuivi pour tapage nocturne et, faute de pouvoir l'atteindre, les policiers se sont retournés contre le propriétaire de la maison où Gandhi est descendu pendant son passage à Paris.

Deux locataires de l'immeuble en question, un médecin et un industriel, éprouvèrent un vif ressentiment contre le saint homme, en raison des tumultueuses audiences qu'il a accordées pendant la nuit du 5 décembre, sur le palier de l'appartement. Les deux locataires se plaignent de n'avoir pu fermer l'œil pendant la nuit.

Notre ALMANACH pour 1932

Publie : des Contes ; des Nouvelles comiques et dramatiques ; des Chroniques intéressantes ; L'ORACLE DE LA VIE des Conseils sur la Mode ; de Médecine ; de T.S.F. ; des Recettes de Cuisine ; Les Tarifs Postaux ; des Devinettes ; Mots pour rire ; Le Cinéma Parlant ; Les Foires et Marchés, etc... etc... 1 fr. 85

Reclamez-le à tous les dépositaires et vendeurs

LES COMBATS SE POURSUIVENT EN MANDCHOURIE

Les Japonais ont rejeté en désordre les troupes chinoises sur la Grande Muraille

On mande de Pékin au « Daily Express » : Les Japonais poursuivent les Chinois sans répit. L'élite des troupes chinoises a ainsi été rejetée dans le désordre sur la Grande Muraille. Dans leur retraite précipitée, les Chinois commettent des actes de sauvagerie dans les villages sans défense.

« Les avions japonais harcèlent et bombardent les bandes chinoises en déroute. Les troupes japonaises arrivent au cours de cette campagne, beaucoup de méthode et de précision et cela fait contraste avec les méthodes chinoises. »

LEMBRANCHEMENT DE KOUPAGTU OCCUPE PAR LES NIPPONS

Les Japonais ont occupé hier l'important embranchement ferroviaire de Koupagtu, qui était l'objectif de leur avance de la veille.

« Ils n'ont rencontré aucune résistance. Un peu avant l'aube, les troupes chinoises qui y étaient concentrées ont fait une dernière sortie dans la direction de Tabushan et ont détruit en deux points différents, la ligne de chemin de fer. Les troupes japonaises ont avancé l'avance des troupes du général Kamura. »

« Les Chinois se sont ensuite retirés vers Tchih-Tchéou. Par suite des dégâts causés sur la ligne de chemin de fer, les troupes japonaises ont pu, avant le soir à Koupagtu. Outre ce mouvement, on déclare que les Japonais ont occupé Niou-Tchéou. »

LES TROUPES DE TCHOU-KOU BATTENT EN RETRAITE

Selon une information fournie par un avion de reconnaissance, les troupes de Tchou-Kou ont pris place dans des trains et commencé un mouvement de retraite général vers l'Ouest. On mande de Tien-Tsin, que conformément au plan de repli, le quartier général de l'armée de défense de la frontière du Nord, est parti hier matin pour Lou-Tchéou.

« On mande également de Tien-Tsin, à l'Agence Rengo : Selon des déclarations faites par des réfugiés venant de Tchou-Kou, les troupes chinoises commencent toutes sortes d'excès. »

CONTRE-ATTAQUE DE BANDITS A TIENTCHOUANG-TAI

On mande de Yin-Kou, à l'Agence Rengo : Profitant de ce que la défense de Tientchouang-Tai était affaiblie du fait du départ pour le nord du gros des troupes japonaises, les bandits ont déclenché une contre-attaque hier matin, et ont livré combat à la garnison japonaise inférieure en nombre. On annonce que les derniers heures de la garnison japonaise de Tchou-Tchiao est partie en toute hâte pour Tientchouang-Tai.

UN VIEILLARD S'EST PENDU A DUNKERQUE

Profitant d'une sortie de sa femme, le journaliste Huyvaert Alok, domicilié 55, rue de la Paix, à Dunkerque, s'est pendu derrière la porte d'entrée du couloir de son habitation.

« Quand un peu plus tard, l'épouse revint au logis, elle fut poussée fortement l'huile. La cordelette à laquelle était pendu le corps céda et le cadavre tomba sur le sol, pour la terreur de Marie Huyvaert. Aux cris poussés, tout naturellement, par la pauvre ménagère, les voisins accoururent et relevèrent le corps. On tenta de le rappeler à la vie, mais tout fut inutile. Le désemparé était âgé de 75 ans. Il était né le 16 mai 1856 à Bulcamp, en Belgique et occupait avec sa femme une petite pièce de rez-de-chaussée. »

« Athématique au dernier degré et n'ayant que de très minimes ressources, Alok Huyvaert avait préféré se donner la mort. »

LE CHOMAGE AUX MINES DE NEUX

Les puits et établissements annexés de la Cie des Mines de Neux seront fermés le samedi 21 janvier.

LES FAUX MANDATS de deux Polonais à Lille, à Hirson, à Charleville, etc...

L'UN DES COUPABLES EST ARRETE A GUISSE SON CONJUGÉ A MAUBEUGE

Il y a quelque temps, l'Administration des Postes était victime des agissements d'un faussaire qui avait réussi à émettre et faire circuler dans le service et à toucher de faux mandats-cartes de 1.200 francs chacun. Ces mandats adressés dans des hôtels, notamment à Hirson, à Charleville et à Lille, étaient rédigés au nom de Jules Hermann. Des ordres furent donnés aux bureaux de poste pour surveiller les titres suspects.

« Mercredi, un homme se présentait au bureau de poste de Guisse, dans l'Indre, muni d'un faux mandat, adressé dans un hôtel de la localité et en percevait le montant. L'employé payé, mais après le départ de l'individu regardant de plus près le titre, elle s'aperçut que celui-ci était faux. Aussitôt, la gendarmerie fut prévenue et peu après le faussaire était arrêté. »

« Il s'agissait d'un Polonais du nom de Hermann Sowa, exerçant la profession de tailleur et demeurant à Maubeuge, 59 rue de l'Espérance. La gendarmerie de Maubeuge, fut avisée de cette arrestation et fut comblée de reconnaissance à une perquisition au domicile de l'escroc. »

« Celui-ci partage son logement avec un de ses compatriotes, Joseph Pohl, Société de commerce comme lui, la profession de tailleur. La perquisition eut un résultat négatif et d'ailleurs il est probable que le complice, alerté, avait eu le temps de faire disparaître la profession de faussaire. »

« Néanmoins, Pohl fut arrêté pour complicité d'escroquerie et conduit à la prison d'Avesnes. Cette affaire n'est pas terminée et on cherche à les deux Polonais n'avaient pas d'autres complices. »

« A l'occasion des fêtes de Noël, Madame Robert FREGUOT organisa, comme chaque année, de nombreuses fêtes enfantines dans les villages du Doubs où résident les ouvriers travaillant aux usines de la région. Elle avait distribué de jouets et de friandises, et cette année, projection de films sonores parlants, présentés par M. Albert Merial, Acousticien, qui s'était gracieusement déplacé pour cette occasion. »

« Grand succès et gratitude des petits enfants d'ouvriers qui ont eu ainsi un Noël aussi gai et aussi moderne que les Parisiens. »

Le cycliste qui causa la mort d'une jeune fille à Dunkerque a été écroué

Avec une persévérance et une sagacité, dont il faut louer le gendarme Bernard, de la brigade de Dunkerque, s'est employé à rechercher le personnage, qui, entré en collision, avec la jeune fille, causa sa mort. L'accident dont les suites immédiates devaient être mortelles.

« Les recherches ont été couronnées de succès et depuis hier, on sait, que le monteur belge Constant Waeghe, 36 ans, est bien le personnage qui, par son imprudence, causa la mort de la jeune fille. »

« Le gendarme Bernard questionna à diverses reprises la compagnie de la malheureuse jeune fille, mais elle ne donna aucun renseignement valable sur le cycliste qui les avait croisées. L'enquêteur ne perdit pas courage, et durant toute une semaine, avec une volonté remarquable, il s'attacha à l'affaire pesant chaque détail des investigations. C'est ainsi qu'il apprit que le personnage qu'on avait déjà interrogé et qui avait été relâché, n'était point le coupable, mais que l'auteur de l'accident devait être un nommé Waeghe, monteur à l'atelier Calmin, de Goudreville-Branché, âgé de 36 ans, et domicilié à Spycker. »

« A son premier interrogatoire, le monteur étranger déclara ne rien connaître à l'histoire, mais pressé de questions, il finit par admettre qu'il avait voyagé à l'heure de l'accident, route de Bourbourg et qu'il avait croisé les deux personnes en question. »

« C'est à 200 mètres de l'usine Lesieur que l'on rencontra Mlle Dezeure et Mlle Weisbecker. Cette dernière suivait sa haute valeur morale le 21 décembre, ayant le feu à bord et s'étant aperçu au moment de sauter en parachute que l'observateur — mis par lui en demeure de sauter le premier — était resté accroché au bord du fuselage, a repris son poste au milieu des flammes, a remis avec le plus grand sang-froid son avion en ligne de vol, permettant ainsi à son passager de se dégager et de se jeter à l'extrême limite d'altitude d'utilisation du parachute. S'étant volontairement mis, par suite de ces manœuvres, dans l'impossibilité de faire lui-même usage du parachute, a continué à piloter jusqu'à l'atterrissage avec une rare présence d'esprit, quoique grièvement brûlé. A donné ainsi un magnifique exemple de bravoure et de maîtrise de soi, de solidarité d'équipage et d'esprit de sacrifice. »

Yoghourt Crème "LACTELLA" LE PLUS SAIN DES DESSERTS

UN HÉROS DE L'AVIATION A REÇU LA CROIX

Dans la Liste des chevaliers de la Légion d'honneur au titre du ministère de l'Air, qui paraissait au « Journal Officiel », on remarque tout particulièrement le nom de l'adjudant Delpech, pilote de ligne, et pilote d'essai, officier, avec l'admirable citation suivante : « Pilote accompli, joignant aux plus brillantes qualités professionnelles une haute valeur morale le 21 décembre, ayant le feu à bord et s'étant aperçu au moment de sauter en parachute que l'observateur — mis par lui en demeure de sauter le premier — était resté accroché au bord du fuselage, a repris son poste au milieu des flammes, a remis avec le plus grand sang-froid son avion en ligne de vol, permettant ainsi à son passager de se dégager et de se jeter à l'extrême limite d'altitude d'utilisation du parachute. S'étant volontairement mis, par suite de ces manœuvres, dans l'impossibilité de faire lui-même usage du parachute, a continué à piloter jusqu'à l'atterrissage avec une rare présence d'esprit, quoique grièvement brûlé. A donné ainsi un magnifique exemple de bravoure et de maîtrise de soi, de solidarité d'équipage et d'esprit de sacrifice. »

VICTIMES D'UNE TORNADE

Une tornade suivie d'inondations s'est abattue sur les départements de la Moselle et du Luxembourg le 21 décembre, on comptait hier soir trois morts.

LES INDUSTRIELS charbonniers belges demandent le renforcement du contingentement

La Commission de la crise charbonnière a été reçue jeudi par M. Renkin, premier ministre de Belgique. Elle a entretenu le premier ministre de l'accord avec l'Allemagne, qui a pris fin hier 31 décembre.

« Les patrons voudraient obtenir un renforcement des mesures de contingentement, notamment une nouvelle diminution des importations de charbon, parce que malgré les mesures prises jusqu'ici, le stock a augmenté et atteint 2 millions de tonnes pour le mois de décembre. »

« Le gouvernement a décidé de demander le maintien provisoire de l'accord avec l'Allemagne pendant la durée des négociations. »

« D'autre part, les délégués ouvriers ont demandé une enquête sur le main-d'œuvre. Ils ont fait remarquer que des ouvriers étrangers sont encore embauchés chez chaque jour dans les charbonnages de la Campine, alors qu'il y a 25 000 mineurs belges chômeurs partiels et 2 000 chômeurs complets. »

UN POSTE BELGE DE T.S.F. FERMÉ PAR ORDRE DU GOUVERNEMENT

Le Ministre des Postes et Télégraphes vient de décider de fermer le poste de Radio-Schaerbeek, c'était un poste privé qui, récemment, s'était permis d'attaquer en termes déplorables M. Guernier, le ministre français des P. T. T., en visite chez son premier ministre.

« Le Parlement a fait mettre les scellés sur le poste de Radio-Schaerbeek jeudi après-midi, parce que le propriétaire avait poursuivi ses émissions malgré la décision du ministre. »

UN DANGER POUR VOS ENFANTS

Vous avez le rhume de cerveau, vous êtes un danger pour vos enfants. Guérissez-vous avec INHYL, inhalation de poche que vous employez sur le mouchoir. Protégez vos enfants avec INHYL. C'est ainsi que Delaire ne tarda pas à être retrouvé plus tard, sous l'inculpation d'homicide par imprudence.

« Le Tribunal correctionnel de Saint-Pol, condamna le chauffeur à deux mois de prison, sans sursis, et 200 fr. d'amende. Les parents de la victime obtinrent 10.000 fr. de dommages-intérêts et son fils — car les fiancés avaient déjà un bébé de 18 mois — 100.000 francs. »

« Enfin, le propriétaire de l'auto, M. Marcel Prévost, gérant d'immeuble à La Garenne-Colombes, fut déclaré civilement responsable du paiement des indemnités. »

« Devant la Cour, M. Blanc, plaide pour Delaire qui va du reste bénéficier de la loi d'amnistie. M. Godin représente M. Marcel Prévost qui avait contesté l'indemnité. Grâce à l'amnistie, Delaire s'en libère, il n'est pas au service de Prévost ; ce dernier doit être mis hors de cause. Subsidièrement, l'avocat discute les chiffres fixés par les premiers juges. »

« M. Palampin soutient les intérêts des parties civiles, les époux Baubert, parents de la victime, et Locquet, tuteur de son enfant. M. Baubert, père de l'enfant, avait déclaré à l'acte d'accusation qu'il avait été blessé par l'auto de Delaire, mais il a fait écarter l'enfant de son père et se trouve dans une très pénible situation. »

« Quant à M. Prévost, il doit être reconnu civilement responsable, car il n'est pas intervenu pour empêcher la mise au point sur route. »

« Après les trois plaidoiries, la Cour a mis l'affaire en délibéré, pour rendre son arrêt le 7 janvier. »

LIQUEUR CORDIAL-MEDOC LEGION D'HONNEUR

Par décret rendu sur la proposition du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, sont promus ou nommés :

« Au grade d'officier : MM. Paul Abram directeur du théâtre national de l'Odéon ; Louis Hautecœur, conservateur du musée du Luxembourg ; Georges Suarez, homme de lettres ; Maurice Allain, professeur honoraire, directeur des services parisiens des « Dernières Nouvelles de Strasbourg ». »

« Au grade de chevalier : M. Jean Aoussac, directeur artistique lyrique ; M. Jean-Louis, journaliste ; Mme Dussanville, femme de lettres ; MM. Emile Dubois, dit Fernand du Bois, journaliste ; Edouard Mas, architecte ; Paul Sannance, homme de lettres et critique d'art. »

GOUR D'APPEL DE DOUAI

LE CHEF CUISINIER DE L'ORIENT EXPRESS SEE RAVITAILLAI A L'ETRANGER

Certain jour, le rapide Orient-Express vint à s'écarter de la gare de Gaillon. Les douaniers se précipitèrent dans les compartiments pour visiter les bagages des voyageurs et aussi ceux du personnel. Une volumineuse sacoche qui portait avec elle le chef cuisinier du wagon-restaurant attire leur attention.

« Curieux par profession, les douaniers voulurent en connaître le contenu, bien que le maître Queux eût affirmé n'avoir rien à déclarer. La sacoche contenait tout d'abord un pot de moutarde truffée, des pruneaux, du café et d'autres victuailles. Le chef cuisinier Raymond Page, rapportait toutes ces provisions en fraude. »

« Le Tribunal correctionnel de Boulogne lui octroya deux mois de prison. Devant la Cour, M. Reinselher s'employa à atténuer la faute du chef cuisinier qui voit sa condamnation confirmée, mais obtint le bénéfice du sursis. »

VOL D'ÉPICERIES A BILLY-BERLAU

Flora Romon, femme Dubrulle, a été poursuivie pour vol de spiritueux et différents articles d'épicerie, dérochés chez M. Drolong, épicer à Billy-Berlau.

« Le Tribunal correctionnel de Bréthune la condamna à un mois de prison, avec sursis, 50 fr. d'amende et 500 fr. de dommages-intérêts. »

« En appel, après plaidoirie de M. Wavrin, la Cour confirme le jugement de Bréthune. »

UNE CYCLISTE TUÉE PAR UN AUTO A ÉTRÉE-WAMIN

Le 18 janvier 1931, vers 16 h. 40, à la sortie du village d'Étrée-Wamin, vers Frévent, une auto conduite par Constant Delaire, mécanicien à Nanterre, Seine, renversa la victime, jeune cycliste, Odile Beauchet, fille de cultivateurs, à Sars-le-Bois.

« La malheureuse fut tuée sur le coup. Delaire arrêta son véhicule qui marchait à vive allure, quarante mètres après la collision, il se rendit compte de l'état de sa victime, puis il reprit sa route. »

« Albert Allart, fiancé d'Odile, qui accompagnait la jeune fille, crut que l'auteur de l'accident cherchait à s'échapper ; il alerta téléphoniquement la brigade de gendarmerie voisine. C'est ainsi que Delaire ne tarda pas à être retrouvé plus tard, sous l'inculpation d'homicide par imprudence. »

« Le Tribunal correctionnel de Saint-Pol, condamna le chauffeur à deux mois de prison, sans sursis, et 200 fr. d'amende. Les parents de la victime obtinrent 10.000 fr. de dommages-intérêts et son fils — car les fiancés avaient déjà un bébé de 18 mois — 100.000 francs. »

« Enfin, le propriétaire de l'auto, M. Marcel Prévost, gérant d'immeuble à La Garenne-Colombes, fut déclaré civilement responsable du paiement des indemnités. »

« Devant la Cour, M. Blanc, plaide pour Delaire qui va du reste bénéficier de la loi d'amnistie. M. Godin représente M. Marcel Prévost qui avait contesté l'indemnité. Grâce à l'amnistie, Delaire s'en libère, il n'est pas au service de Prévost ; ce dernier doit être mis hors de cause. Subsidièrement, l'avocat discute les chiffres fixés par les premiers juges. »

« M. Palampin soutient les intérêts des parties civiles, les époux Baubert, parents de la victime, et Locquet, tuteur de son enfant. M. Baubert, père de l'enfant, avait déclaré à l'acte d'accusation qu'il avait été blessé par l'auto de Delaire, mais il a fait écarter l'enfant de son père et se trouve dans une très pénible situation. »

« Quant à M. Prévost, il doit être reconnu civilement responsable, car il n'est pas intervenu pour empêcher la mise au point sur route. »

« Après les trois plaidoiries, la Cour a mis l'affaire en délibéré, pour rendre son arrêt le 7 janvier. »

OUTRAGES A MAGISTRAT. A BOULOGNE

Lucien, Maurice, Julien et Jules Jouguet avaient été condamnés pour ce délit ; les deux premiers et le 4e, chacun à 15 jours de prison ; Julien Jouguet à un mois de la même peine. C'est suite de l'amnistie, M. le président Mirande déclare éteinte l'action de la justice et l'affaire est rayée du rôle.

LIQUEUR CORDIAL-MEDOC LEGION D'HONNEUR

Par décret rendu sur la proposition du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, sont promus ou nommés :

« Au grade d'officier : MM. Paul Abram directeur du théâtre national de l'Odéon ; Louis Hautecœur, conservateur du musée du Luxembourg ; Georges Suarez, homme de lettres ; Maurice Allain, professeur honoraire, directeur des services parisiens des « Dernières Nouvelles de Strasbourg ». »

« Au grade de chevalier : M. Jean Aoussac, directeur artistique lyrique ; M. Jean-Louis, journaliste ; Mme Dussanville, femme de lettres ; MM. Emile Dubois, dit Fernand du Bois, journaliste ; Edouard Mas, architecte ; Paul Sannance, homme de lettres et critique d'art. »

« Au grade de chevalier : M. Jean Aoussac, directeur artistique lyrique ; M. Jean-Louis, journaliste ; Mme Dussanville, femme de lettres ; MM. Emile Dubois, dit Fernand du Bois, journaliste ; Edouard Mas, architecte ; Paul Sannance, homme de lettres et critique d'art. »

Écoulement rigoureusement constant

Un seul unique, agencé pour l'air et pour l'écoulement, assure une alimentation égale de la plume. Un "303" fait durer son œuvre grand et économiquement. En outre, un mode de remplissage breveté assure au "303" le plein total, et, par rapport à tout autre stylographe, le plus de saillie en "303".

capacité quadruplée

Des deux avantages réunis font que le "303" dure six fois plus que celui d'un stylographe ordinaire. Cette longévité ne s'obtient que par la saillie en "303" automatique, "uncrayonnable pour un an".



Baisse légère de la livre

La légère faiblesse de la livre sterling, enregistrée depuis deux jours, s'est quelque peu accentuée jeudi matin. L'ouverture, au cote le franc 86,15 et le dollar 3,30 1/2.

« Dans la Cité, on attribue cette nouvelle dépression de la devise anglaise à la réalisation des avoirs en sterling d'établissements étrangers, qui s'efforceraient de s'assurer le plus de liquidités possible pour leurs bilans de fin d'année. Par contre, les fonds d'Etat britanniques inarquant une légère hausse sur les cours des derniers jours. »

« A Paris, la livre cotait, en clôture, 86,155 contre 86,554 la veille. ARRIVÉE D'OR A PLYMOUTH

Un chargement d'or et d'argent, d'une valeur de 3 millions de livres sterling, venant des Indes, est arrivé jeudi, à Plymouth, à bord du « Vice-Roi of India ». Il a été dirigé sur Londres.

La Hausse du Beurre

Comme tous les ans, celle-ci vient de se produire à l'entrée de l'hiver du fait de la diminution de la production laitière. Cette année, la crise économique rend cette hausse plus sensible. Aussi on se rappelle aux ménagères qu'il existe un produit naturel, très pur et parfaitement sain, qu'elles ont intérêt à acheter. C'est LE TIP, qui remplace le beurre et coûte beaucoup moins cher.

« D'un goût exquis, LE TIP a les mêmes qualités alimentaires et culinaires que le beurre. C'est un produit français qui bénéficie d'une expérience de plus de 50 années et que des millions de personnes consomment chaque jour. Faites donc comme elles, adoptez LE TIP, vous vous en trouverez bien. »

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Vendredi 1er janvier 1932. Soleil lever à 7 heures 45 ; coucher à 16 heures 05. Lune lever à 10 heures 05 ; coucher à 11 heures 30. Jours de la semaine : Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi, dimanche.

MÉTÉOROLOGIE. — Station de Lille. — Observations faites le 31 décembre 1931. Baromètre : 704 mm 7 ; hausse depuis la veille à 18 h. : 7 mm 7. Thermomètre : Échelle 0° : Minimum -10 ; Maximum 10. État hygrométrique : 65 ; Hauteur d'eau tombée : 0 mm ; Direction du vent : Nord ; Force : modérée ; Direction des nuages : pas d'observation ; État du ciel : beau. Temps probable pour aujourd'hui : froid, brumeux.

PRÉVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL. — Région Nord. À base de temps, ciel 3/4 couvert avec éclaircies ; vent du secteur N-O, 6 à 8 m ; température diurne nationale minimum de température au-dessus de 3 ou 3 degrés au-dessus de la normale.

DISTINCTION. — M. Emile Dispaens, inspecteur principal de la Brigade Mobile à Lille, nommé commandant de la Brigade Mobile de la police à Valenciennes.

LIQUEUR CORDIAL-MEDOC LEGION D'HONNEUR. — Par décret rendu sur la proposition du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, sont promus ou nommés :